



Mémoire

Renouvellement de la politique  
culturelle du Québec

Présenté par

Le Réseau des Organismes de Spectacles de  
l'Est-du-Québec (ROSEQ)

Gaspé 2016

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	page 3
2. LE ROSEQ – QUI SOMMES-NOUS ?	page 3
2.1 Un peu d'histoire	
2.2 Territoire et démographie	
2.3 Nos membres	
3. DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION JUSQU'AU CITOYEN	page 5
3.1 La grande chaîne des arts de la scène	
3.2 Qu'est-ce qu'un diffuseur ?	
3.3 Les structures bénévoles	
3.4 Le développement des publics et de la demande	
4. L'ACCESSIBILITÉ	page 7
4.1 L'accessibilité aux arts vivants pour les citoyens	
4.2 Les programmes d'aide à la tournée	
4.3 Une présence régionale	
5. L'ÉDUCATION	page 8
5.1 Le jeune citoyen	
5.2 Les sorties scolaires	
5.3 La formation des maîtres	
6. LA LANGUE FRANÇAISE ET LES ARTS DE LA SCÈNE	page 9
6.1 La situation dans la chanson	
6.2 Des mesures incitatives	
7. QUELQUES PISTES	page 10
8. CONCLUSION	page 10

## **1. INTRODUCTION**

La consultation publique amorcée par le ministère de la Culture et des Communications dans le but de renouveler la politique culturelle du Québec arrive à point. Le ROSEQ est fier de participer à cette grande réflexion collective qui confirmera, sans aucun doute, l'importance de la culture au centre de la vie des citoyens du Québec et à l'affirmation de notre identité comme québécois et québécoises. Le génie créateur des artistes québécois est reconnu à travers le monde pour son originalité, sa singularité et son audace. Nous avons le devoir et la préoccupation, comme réseau de diffuseurs pluridisciplinaires en région, de rendre accessibles ces créations en théâtre, musique, chanson, danse et cirque chez tous les citoyens des régions que nous desservons. Par ailleurs, avec l'arrivée d'internet et des plateformes WEB, nous vivons depuis quelques années des changements majeurs en ce qui concerne nos façons de faire et nous devons nous adapter à ces nouvelles façons d'avoir accès à la culture. Cette consultation nous invite donc à faire le point sur l'avenir de la circulation du spectacle vivant chez nous.

## **2. LE ROSEQ – QUI SOMMES-NOUS ?**

### **2.1 Un peu d'histoire**

Dans les années 70, les arts de la scène ont connu un important développement dans toutes les régions du Québec. Dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, comme ailleurs, cette effervescence a entraîné les premiers achats regroupés de spectacles. Ce fut, en quelque sorte, une période de gestation qui donna naissance à une nouvelle profession, soit celle de diffuseur. Le Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec est né dans ce mouvement de prise en charge collective pour contrer l'isolement. Ce regroupement est apparu dans le sillon tracé par le premier rassemblement Contact-Québec en 1978 à Québec et par le programme accessibilité-scène du ministère des Affaires culturelles de l'époque. Parallèlement, d'autres régions créaient le Réseau-accès, aujourd'hui nommé RIDEAU (Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis). Pour sa part, le ROSEQ a progressé dans les régions rurales et semi-urbaines, ce qui en fait sa spécificité.

Aujourd'hui, le rôle que le ROSEQ joue est essentiel et sa mission tend à prendre des proportions de plus en plus importantes. En effet, le ROSEQ est devenu le principal interlocuteur, seul ou avec ses partenaires, auprès des différents intervenants de l'industrie du spectacle. Comme il y a encore des organisations composées de bénévoles, les apports du ROSEQ en ce qui concerne la négociation, l'organisation des tournées, la mise en marché commune et la formation sont substantiels.

Ainsi, près de 800 représentations sont offertes au public via le réseau. Le ROSEQ assure aussi une formation continue pour les bénévoles qui prennent en charge la diffusion de spectacles dans leurs communautés. Le ROSEQ facilite également la tâche de programmation des diffuseurs de l'Est du Québec, acheteurs de spectacles, en organisant deux rencontres annuellement, l'une à l'automne et l'autre au printemps, plus intime. À la mi-octobre, quelque 400 participants font de la Rencontre d'automne à Rimouski un incontournable du monde du spectacle au Québec. Les agents et les producteurs de spectacles du Québec et d'ailleurs y sont conviés, de même que des artistes qui présentent une trentaine d'extraits de leurs spectacles. Depuis 1980, le ROSEQ orchestre aussi le Réseau d'été en mettant sur la route des tournées d'artistes surtout en musique et chanson, dans des lieux intimistes, pittoresques, synonymes de vacances (262 spectacles à l'été 2016).

*Le ROSEQ est véritablement un support au développement artistique et un catalyseur pour les diffuseurs de spectacles. Grâce à son engagement dans le milieu, une synergie de tous les partenaires en présence est rendue possible. Les interventions du ROSEQ depuis 1978 démontrent que la formule de regroupement des diffuseurs est vitale.*

## 2.2 Territoire et démographie

En 2016, le ROSEQ rassemble 35 diffuseurs pluridisciplinaires couvrant les régions de la Côte-Nord de St-Irénée jusqu'à Natashquan et Fermont, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, du Bas St-Laurent et de la région de Chaudière-Appalaches. Nous avons aussi des membres en Acadie et à Péribonka. Les chiffres d'affaires réunis de nos membres sont de 20 millions de dollars par année. Certains diffuseurs sont de véritables PME et un employeur important pour la communauté (par exemple : Petite-Vallée et Anse-à-Beaufils). Ils contribuent à retenir les jeunes en région et à améliorer la qualité de vie de leurs communautés. Par contre, l'économie de la plupart de ces régions dépend de l'exploitation des ressources naturelles. Plusieurs fermetures d'usines et le ralentissement des affaires ont contribué à une baisse importante de la démographie et à un exode de la population pour une partie de notre territoire, surtout en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Le défi de développer de nouveaux publics pour la fréquentation des lieux de diffusion en est d'autant plus grand.

## 2.3 Nos membres

Les 35 corporations membres du ROSEQ sont différentes selon leurs volumes de diffusion, la communauté qu'ils desservent et leur structure de gestion. Les corporations sont des organismes sans but lucratif gérés par des conseils d'administration. Un diffuseur majeur peut présenter jusqu'à une centaine de spectacles professionnels par année. Un diffuseur complémentaire en présente en moyenne une vingtaine dans sa communauté. Cet écart entre le volume de diffusion crée parfois des problèmes de rythmes de programmation mais l'éloignement fait en sorte qu'ils ont tous besoin des autres pour avoir accès aux œuvres. Au fil des ans, c'est ainsi qu'il s'est installé une solidarité peu commune au sein de notre organisation.



### 3. DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION JUSQU'AU CITOYEN

#### 3.1 La grande chaîne des arts de la scène

*Le phénomène de l'abondance de l'offre fait en sorte que bon an mal an, il n'y a que 10 % de l'offre de spectacles professionnels qui tourne dans notre réseau. Le moment est crucial pour l'État d'accompagner nos diffuseurs pour augmenter la fréquentation des lieux de diffusion et faire circuler davantage les œuvres dans toutes les régions du Québec.*

Le moment magique où le spectateur, dans la pénombre d'une salle de spectacles, vit l'expérience de la rencontre avec l'artiste et son œuvre est l'aboutissement du travail de plusieurs personnes. Entre l'œuvre et le public, il y a le créateur, le producteur et au bout de la chaîne, le diffuseur dont la mission est de permettre la rencontre.

L'État a investi beaucoup dans la création et la production et c'est ce qui fait la richesse de notre patrimoine artistique. L'offre de spectacles est abondante et diversifiée et fait le plaisir de nos publics. C'est au bout de la chaîne qu'il faut maintenant intervenir !

### 3.2 Qu'est-ce qu'un diffuseur ?

Le métier de diffuseur est nouveau au Québec. Il a à peine 40 ans. En Europe francophone, on les nomme les programmeurs. Mais diffuser des spectacles professionnels impliquent des compétences multiples bien au-delà de la programmation :

- Connaître l'offre de spectacles et ce, dans toutes les disciplines artistiques;
- Bien connaître la population et ses besoins;
- Développer une vision artistique;
- Bâtir une programmation diversifiée et accessible;
- Faire preuve de leadership dans sa communauté;
- Négocier des contrats;
- Organiser la logistique d'un spectacle;
- Faire la mise-en-marché de la programmation;
- Trouver du financement;
- Savoir gérer un budget, du personnel;
- Développer des nouveaux publics;
- Tenir une assemblée générale annuelle et voir au soutien du travail du conseil d'administration.

L'énumération de ce que doit faire un diffuseur de spectacles n'est pas anodine dans cette présentation. Nous avons voulu décrire le métier de diffuseur pour démontrer à quel point le métier s'est professionnalisé au fil des ans. Nos membres se sont adaptés mais nous sentons un véritable épuisement chez certains d'entre eux, surtout pour les corporations qui ne peuvent compter que sur une ressource professionnelle et pour celles qui sont composées uniquement de bénévoles.

### 3.3 Les structures bénévoles

Parmi nos 35 membres, 5 diffuseurs de type « complémentaire » opèrent leurs activités sur une base uniquement bénévole. Ils réussissent à présenter une programmation de spectacles mais n'arrivent pas à développer des publics, à être à jour avec les nouvelles technologies, à mobiliser le milieu scolaire.

Une dizaine de nos membres ne peuvent s'appuyer que sur une seule ressource humaine à qui on demande plusieurs compétences. Selon un récent sondage à l'interne, plusieurs de nos membres sont au bout du rouleau et vivent une certaine détresse devant le nombre de tâches à accomplir pour être compétent. Certains ont même décidé de démissionner et cela nous inquiète. Dans ce contexte, il est quasi-impossible d'avoir les ressources pour développer des publics et des disciplines plus à risque. Le ROSEQ investit beaucoup dans la professionnalisation des membres, pour former les nouvelles ressources et pour développer les compétences de ses membres, mais les ressources financières sont insuffisantes pour palier à tous les besoins.

### 3.4 Le développement des publics et de la demande

Le développement des publics est un des moyens pour favoriser la fréquentation des œuvres d'ici et d'ailleurs sur nos scènes. Le développement des publics s'incarne dans l'augmentation du nombre de spectateurs mais aussi dans le développement des connaissances artistiques du public, de sa curiosité, de son goût du risque et de la découverte. On a toujours laissé aux diffuseurs la responsabilité du développement des publics mais cette responsabilité doit être collective. **Le développement des publics, de la demande et des disciplines ne pourra se faire sans l'aide de l'État et d'une mobilisation des milieux scolaire, municipal, régional et provincial. Un arrimage avec les interventions du gouvernement fédéral en matière de diffusion est à privilégier.**

## 4. L'ACCESSIBILITÉ

### 4.1 L'accessibilité aux arts vivants pour les citoyens

La politique de la diffusion du Québec de 1996 fait une large place au principe d'accessibilité aux spectacles professionnels et ce, dans toutes les régions du Québec.

**Nous sommes d'avis que ce principe d'accessibilité à la culture pour le public de tous âges, de toutes origines et de toutes les régions du Québec doit demeurer le leitmotiv de la nouvelle politique culturelle du Québec.**

### 4.2 Les programmes d'aide à la tournée

L'accessibilité du public des régions à des spectacles professionnels et à une diversification de l'offre est dépendante des programmes d'aide à la tournée du CALQ (théâtre, danse, musique de concert, arts multidisciplinaires, cirque) et de la SODEC (chanson, musique). Depuis plusieurs années, les programmations de nos diffuseurs sont tributaires de ces programmes dont bénéficient les compagnies et les producteurs. Le problème est d'autant plus crucial pour les diffuseurs des Îles-de-la-Madeleine ou de Fermont dont l'accès se fait la plupart du temps en avion. Également, nous observons que depuis quelques mois, certains artistes ne veulent plus se rendre jusqu'à Havre-St-Pierre ou Natashquan parce que l'aide ne suffit pas pour absorber les dépenses reliées à ces déplacements qui demandent des « relâches » dans l'itinéraire de la tournée.

*Il est impératif d'augmenter les enveloppes dédiées à ces programmes d'aide et de mettre à jour les paramètres de ces programmes afin de mieux répondre aux réalités des besoins sur le terrain. La pertinence du lieu de diffusion devrait être considérée dans les critères, surtout en ce qui concerne la chanson. Actuellement, l'aide additionnelle à la tournée de la SODEC n'en tient pas compte.*

## 4.2 Une présence régionale

Depuis 2014, les diffuseurs et les réseaux de diffusion sont logés au CALQ. Ce passage du ministère de la Culture au CALQ ne va pas sans changements. Nous sommes actuellement en période d'adaptation afin de répondre à la mission de la Société d'État. Plusieurs de nos membres devront peaufiner leurs missions et leurs directions artistiques, ce qui nécessitera un accompagnement accru du ROSEQ. Nous avons bénéficié du support des directions régionales pendant 35 ans, nous souhaitons que le ministère accorde des ressources financières et humaines supplémentaires au CALQ, afin de répondre à la centaine de diffuseurs récemment arrivés et afin d'assurer une présence dans toutes les régions du Québec.

## 5. L'ÉDUCATION

*L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne*

*Extrait d'une chanson d'Ariane Moffat*

Tous reconnaissent que la consommation de spectacles et la fréquentation des arts contribuent à l'ouverture aux autres, à la tolérance. Le contact avec les arts de la scène permet de recevoir une stimulation sur le plan affectif, spirituel ou intellectuel et d'être exposé à des cultures et à des façons de penser différentes.

### 5.1 Le jeune citoyen

Il est important que l'éducation aux arts passe par la famille et l'école. Les œuvres destinées au jeune public sont d'une très grande qualité au Québec mais se rendent très peu jusqu'au jeune public. Il y a un écart entre la capacité de payer des jeunes ou de leurs familles et les coûts de production de ces œuvres pour les rendre accessibles. Nous souhaitons que les diffuseurs puissent programmer ces œuvres en payant la production à juste coût tout en maintenant l'accès de ces œuvres au jeune public de nos régions. Il faudra trouver ensemble des moyens afin d'amortir les pertes des diffuseurs et des compagnies à ce chapitre.

### 5.2 Les sorties scolaires

Une des solutions mises de l'avant par les milieux du théâtre, de la danse et des diffuseurs depuis très longtemps est la fréquentation assidue de nos salles de spectacles par les élèves et les étudiants. Dans certaines de nos régions, il n'y a aucune sortie scolaire pour les élèves.

*Il faut que les ministères de la Culture et de l'Éducation unissent leurs forces pour permettre à TOUS les élèves et étudiants de nos régions de voir au moins un spectacle par année et que les écoles fassent appel à la compétence des diffuseurs dans ce domaine.*

Les relations avec le milieu scolaire pour favoriser ces sorties sont inégales selon les écoles et dépendent de la personne responsable en place. Il n'existe pas ou très peu de liens formels entre le diffuseur et ses écoles. Il faut



des consignes claires et des moyens significatifs venant du Ministère de l'Éducation afin que les institutions d'enseignement et les écoles développent des partenariats clairs dans TOUTES les écoles du territoire.

### 5.3 La formation des maîtres

Au fil des ans, nous avons observé que les enseignants(tes) ne possédaient pas toutes les compétences pour transmettre à leurs élèves le goût des arts et de la culture. Nous sommes d'avis que les futurs enseignants devraient acquérir différentes notions essentielles à une meilleure connaissance des arts en général et des arts de la scène en particulier, afin qu'ils soient convaincus des bienfaits de la culture sur le développement des enfants. Nous croyons que les universités doivent être sensibles à cet aspect lors de l'élaboration des contenus pédagogiques. Et que dire des connaissances acquises et de la transmission d'une culture québécoise que ce soit en théâtre, littérature ou la chanson ? Comment expliquer que les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent pas Robert Charlebois ?

## 6. LA LANGUE FRANÇAISE ET LES ARTS DE LA SCÈNE

Le peuple québécois a une identité propre et unique et doit la conserver et la consolider. Cette identité québécoise est intimement liée à sa langue française. La reconnaissance mondiale des forces de notre culture transite par la vitalité et l'originalité de ses créateurs et de ses œuvres. Cela passe avant tout par la protection de notre langue qui est le moteur de nos liens avec les autres. **D'importants leviers devront être créés par le ministère de la Culture pour encourager la création et la diffusion des œuvres en français.**

### 6.1 La situation dans la chanson

Nous avons tous constaté un virage important dans la chanson québécoise au tournant des années 80. L'ère des chansonniers tirait à sa fin et fût remplacée par le disco. Mais ce n'était pas le glas de la chanson québécoise puisqu'une toute autre génération prenait d'assaut les salles de spectacles au début des années 1990 pour faire entendre une nouvelle chanson québécoise moderne et plus populaire. Dans la dernière décennie, nous avons vu surgir des dizaines de groupes et auteurs et interprètes qui ont fait le choix de s'exprimer dans la langue de Shakespeare même si leur langue maternelle et d'usage est le français. Est-ce parce que le développement d'une carrière en anglais justifie ce choix ? Est-ce le miroir d'un phénomène plus étendu ? Est-ce le désir de se fondre dans la culture nord-américaine ? Une chose est certaine, si la tendance se maintient, il n'y aura plus de chansons en français chez les prochaines générations.

### 6.2 Des mesures incitatives

Pour favoriser la circulation des œuvres en français au Québec, l'État devra instaurer des mesures incitatives telles qu'un quota minimum dans une programmation en chanson ou bien une augmentation de l'aide financière en fonction des ratios de spectacles en français.

Il faudra aussi inciter notre télévision québécoise à présenter davantage des œuvres de créateurs québécois et ainsi faire la promotion des créations francophones dans sa programmation.

## 7. QUELQUES PISTES GÉNÉRALES

Il est certain que l'État québécois devra être actif et même proactif dans les prochaines années afin de soutenir et valoriser la création québécoise et en assurer l'accès à tous les québécois. Les mesures devront être souples mais mesurables en ce qui concerne les résultats. En plus des souhaits et recommandations proposés tout au long de cet exercice de réflexion, voici quelques pistes....

- Campagne nationale de valorisation du spectacle vivant et de sa fréquentation.
- Mise sur pied d'incitatifs fiscaux pour les individus (crédits d'impôt pour un abonnement à une saison de spectacles ou de théâtre);
- Crédits d'impôt pour les entreprises qui s'associent comme partenaires à un spectacle, une saison, une programmation;
- Consolidation des réseaux de diffusion afin d'être un relais important pour les diffuseurs sur le terrain;
- Remise sur pied d'une Commission de la diffusion où participeraient des représentants des diffuseurs, des régions, des Sociétés d'État, des ministères de la Culture et de l'Éducation pour concerter les actions des différents acteurs;
- Tenir compte des disparités régionales dans l'attribution des subventions.

## 8. CONCLUSION

Nous sommes heureux de participer à cette réflexion et de vous exprimer les enjeux qui touchent particulièrement le ROSEQ et ses membres, qui doivent diffuser pour la plupart dans les régions dites éloignées. Même en pleine mutation technologique, rien ne remplacera la magie du spectacle vivant, la communion avec les œuvres et les artistes et le plaisir de vivre ensemble ces moments uniques. Nous avons consulté le mémoire de notre association nationale RIDEAU et sommes solidaires de son contenu. Il est bien évident que le financement est l'enjeu numéro un de la mise en œuvre du plan d'action qui suivra cette réflexion. Nous sommes persuadés que notre gouvernement fera le choix de placer la culture au centre de la vie des québécois et québécoises. Nous fondons beaucoup d'espoir dans la démarche que vous avez entreprise et nous vous assurons notre entière collaboration pour les prochaines étapes de ce projet de renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Rédigé par : Solange Morrissette, directrice générale [solange.roseq@globetrotter.net](mailto:solange.roseq@globetrotter.net)

418-723-4323 poste 2